# 

* Date : 08-01-2013
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2013700764
* Author :

Tribunal de commerce de Bruxelles
Ouverture de la faillite sur aveu de : AUTOMOTIVE TRADING COMPANY BENELUX SPRL, AVENUE DES SAISONS 100-102, 1050 IXELLES.
Numéro de faillite : 20122569.
Date de faillite : 18/12/2012.
Objet social : Fabrication de peintures.
Numéro d'entreprise : 0825.595.407.
Juge-Commissaire : M. PAUWELS.
Curateur : Me VANSCHOUBROEK, Stijn, CHAUSSEE DE NINOVE 643, 1070 BRUXELLES-7.
Dépôt des créances : dans le délai de 30 jours à dater du prononcé du jugement, au greffe du Tribunal de Commerce de Bruxelles, boulevard de Waterloo 70, à 1000 Bruxelles.
Fixe la date pour le dépôt au greffe du premier procès-verbal de vérification des créances au mercredi 23/01/2013.
Les personnes physiques qui se sont constituées sûreté personnelle du failli, ont le moyen d'en faire la déclaration au greffe conformément à l'article 72ter de la loi sur les faillites.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, J.-M. Eylenbosch.